

Infomairie



Retrouvez vos infos :
Errouville.mairie54

Conseil municipal du 25
Novembre 2019
« essentiel »

► Coupes de bois 2020...

Dans le cadre du plan d'aménagement forestier 2009 - 2023, quatre parcelles sont mises en vente sur pied :

7i - 4,01 h - volume présumé 140,35 m³
10 - 9,66 h - volume présumé 241,50 m³
19 a3 - 3,45h - volume 120,75 m³
15 re - 6,64h - volume..... 298,80 m³



► Renouvellement de Bail...

Nous avons un bail avec Météo France pour l'entretien du parc à instruments de la station météorologique. Il est renouvelable chaque année. La commune perçoit annuellement 220€ TTC pour les prestations que nous fournissons.

SELON LES EXPERTS
LA PLANÈTE SE RÉCHAUFFERAIT
BIEN MOINS VITE QUE PRÉVU...



► Renouvellement et modification de Bail Aéro-club et para-club...

Des travaux d'infrastructure vont être effectués sur le terrain d'Aviation. L'aéro-club va réaliser un emprunt d'une durée de 15 ans. Pas facile d'investir avec un bail de 6 ans. Déjà la banque fait le dos rond.

La mairie leur propose un bail emphytéotique de 20 ans afin de leur permettre d'être à l'abri avec les encours.



- Il n'y a aucun risque de blesser quelqu'un, j'ai tiré en l'air !

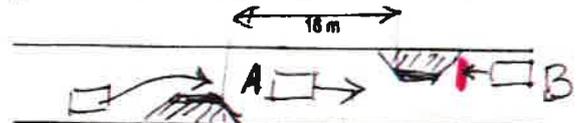
A savoir ! Une école de formation à l'ULM fonctionne sur le site, pour l'instant 12 élèves suivent les cours.



- Tiens ! Voilà le chef pilote de l'aéroclub !

Les renseignements sont à prendre sur le terrain.

► L'écluse double...



Un accident, choc frontal le dimanche 27 octobre 2019... Bien qu'il n'y eu que des dégâts matériel et un choc psychologique. Les commentaires les plus fous, 84 au total se sont étalés sur Facebook.

Tacatacata, songez à l'avalanche des mots, certains scientifico-techniques, qui ont de quoi éberluer, chambouler ou tournebouler : n'importe quel lecteur. Un Waterloo de la sécurité routière pour le maire !

Que retenir de ces remarques, sur Facebook, pour certains l'orthographe est un carnage, comme si une peuplade de Zoulous, fraîchement débarquée sur nos côtes, gribouillait le français à sa façon, sur des feuilles de bananiers.

► Le PLUI, l'AGAPE et les dents creuses...

L'AGAPE, le bureau d'urbanisme travaillant pour l'intercommunalité a réalisé un « Atlas de photos » de terrains pouvant être aménagés, 16 au total appartenant à des propriétaires d'Errouville.

En terme d'urbanisme : Une dent creuse est un espace non construit entouré de parcelles

bâties. Une telle situation peut résulter d'une ancienne zone agricole où une unique parcelle qui est restée vierge de constructions, ou de la démolition d'un édifice sans reconstruction ultérieure.



Cet Atlas de photos ne comprend que des vues aériennes d'Errouville.

IL n'y a pas de photos de nivellement faites avec un couple stéréorestituteur.

Je répète les contraintes sur Errouville, pour les propriétaires qui pourraient être contactés à céder leur terrain :

- On ne peut construire que si le terrain avait une construction avant le 31 juillet 2007, date du PPRM.

- Les constructions seront dans le « STOT » minier réalisé en fin de concession.

- Les parcelles jouxtant la forêt doivent avoir l'aval de la commission Départementale de Protection des Espaces Naturels et Forestiers.

- Les huit parcelles du village sont sous l'arrêté du maire de 2016 concernant l'évacuation des eaux pluviales.

J'ai donc renvoyé l'Atlas à l'intercommunalité avec un avis défavorable.

Pour certaines propriétés, les vues aériennes confondaient entrée de propriétés et jardins.

► Engagement dans la vie locale...

Une nouvelle loi concernant le maire est en élaboration: Ce texte du gouvernement vient de passer au Sénat. Clairement, il vise davantage à cajoler les maires avant les élections municipales.



Il ne porte aucune ambition globale pour lever les freins qui empêchent les citoyens de s'engager, permettre une conciliation effective du mandat avec la vie professionnelle, ni garantir que ce mandat ne constituera pas une entrave lors du retour sur le marché de l'emploi ou lorsqu'il s'agira de faire valoir ses droits à la retraite.

Ce texte donne l'impression de regarder un verre à moitié vide.

► Suppression de la taxe d'habitation.

IMPACTS SUR LES DOTATIONS...

La suppression de la taxe d'habitation, en modifiant profondément les ressources fiscales et financières de la commune, affectera plusieurs critères intervenant sur la répartition des dotations et dispositifs de dotation et des dispositifs de péréquation.

Seront directement touchés les critères mesurant le niveau de richesse des communes.

« Source Ministère finances »... à suivre.

► Ni vu, ni connu...

Des fripouillards ont déversé à différents endroits du plateau et de la forêt des sacs contenant des restes de tapisserie, moquette, laine de verre etc. et des tas de briques de cloisons de séparation sur des chemins forestiers

Ce vandalisme est un fléau dramatiquement mis en lumière par le récent décès du maire de Signes. Suite à cet incident, on passe à la vitesse supérieure : nouvelles sanctions pour abandon par véhicule de déchets 1 500€ prononcé par un juge, et confiscation du véhicule.

Cette plaie, que nous ramenons continuellement à la déchetterie, là, se cache une réalité, contrôle minutieux des déchets (amiante, divers produits interdits, etc.) et la commune se voit facturée ce déversement contrôlé à une moyenne de 2,1€/an habitant.

Tapiserie



► Service à l'habitant...

- Déchet verts...76 bennes à 6 m³ = 6 840€
- Bennes chez l'administré = 24 = 2 160€